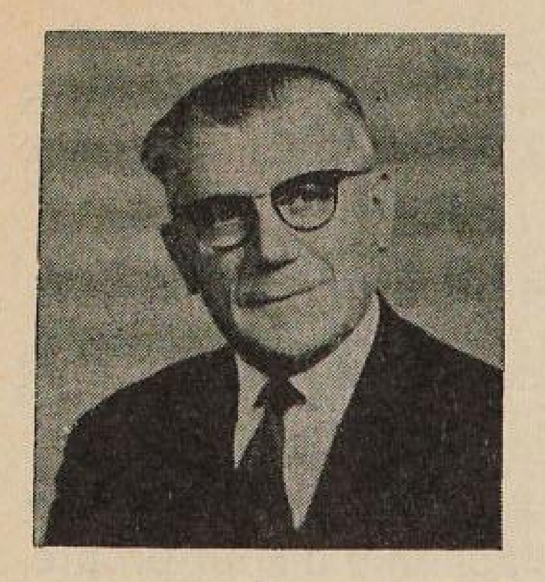


DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

Circonscription de BRESSUIRE - THOUARS

Élections Législatives du 5 Mars 1967

Électrices,

Électeurs,

En 1962, vous m'avez manifesté votre confiance, sur la foi d'engagements électoraux qui répondaient à mon intention de SOUTENIR le Général de GAULLE, dans son œuvre de RÉNOVATION et de PROSPÉRITÉ NATIONALES.

Au moment où ce mandat approche de son terme, je me permets de vous dire qu'au cours de son exercice, j'eus constamment la préoccupation d'être **fidèle** aux intentions et aux déclarations que j'avais soumises à votre jugement.

C'est dans le MÊME ESPRIT, animé de la MÊME VOLONTÉ, fort d'une EXPÉRIENCE mise par vous-mêmes à ma portée, qu'à l'occasion des élections législatives de MARS prochain, je viens vous demander le RENOUVELLEMENT de mon MANDAT.

Je suis présent dans cette compétition pour porter témoignage d'une POLITIQUE à la mesure de l'idée que s'en fait le Chef de l'Etat, et dont la finalité en tout état de cause est :

- d'assurer le PROGRÈS ECONOMIQUE ;
- de faire que ce progrès soit au SERVICE de l'HOMME ;
- de protéger et de développer tous éléments générateurs de PAIX.

Cette conception de l'ACTION POLITIQUE tient compte : du CARACTÈRE ÉVOLUTIF de notre époque et de ses EXIGENCES, des aspirations légitimes à une VIE MEILLEURE, quelle que soit la communauté sociale ou professionnelle, quelle que soit la génération.

Elle fait prendre conscience, par ailleurs, de la somme des EFFORTS à partir desquels peuvent être réunies les conditions du BIEN COMMUN, et, par suite, de l'attachement à répartir les CHARGES et attribuer les FRUITS dans un véritable esprit de JUSTICE ET DE SOLIDARITÉ.

Pour avoir ses chances de RAYONNEMENT et d'EFFICACITÉ, l'action politique répondant à cette définition, a besoin de la STABILITÉ et de la CONTINUITÉ des Pouvoirs publics.

On s'en est aperçu depuis neuf années au cours desquelles d'importantes décisions ont été prises, et d'importants progrès réalisés en de nombreux domaines.

Qu'il s'agisse de l'ÉCONOMIE GÉNÉRALE, des STRUCTURES AGRICOLES, de l'ÉDUCATION et de la FORMATION des Jeunes, de la PROTECTION des PERSONNES AGÉES, du LOGEMENT, de l'EMPLOI, de l'AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE, le BILAN, malgré des insuffisances et des retards, est positif.

Toute personne de bonne foi ne peut faire autrement que de le reconnaître.

Et que dire du PRESTIGE dont la FRANCE et le Général de GAULLE, sont l'objet dans le monde ?

Ceux qui ont occasion de séjourner hors du Territoire National sont frappés de cette ÉMOUVANTE ÉVIDENCE, et en retiennent une légitime satisfaction d'amour-propre.

Certes, il RESTE BEAUCOUP A FAIRE !

Demain, comme hier, la Nation aura besoin d'avoir à son service des HOMMES de CŒUR et de VOLONTÉ.

Sur tous ces éléments d'appréciation, vous aurez à faire réflexion avant de vous prononcer le 5 MARS prochain.

Au même titre que l'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE de Décembre 1965, l'élection des Députés décidera de l'AVENIR POLITIQUE de la NATION.

Il y a relation entre les deux événements.

A cette époque vous avez choisi la STABILITÉ.

Il vous reste aujourd'hui à choisir la MAJORITÉ.

A cet égard il faut que vous sachiez que j'ai reçu MISSION du COMITÉ d'ACTION pour la Vᵉ RÉPUBLIQUE, de me présenter à vos suffrages au titre de la MAJORITÉ ACTUELLE, et que dans notre Circonscription j'en suis l'UNIQUE CANDIDAT.

Compte tenu de ce CHOIX PRÉALABLE,
je fais confiance à la SÉRÉNITÉ, à la LOGIQUE de votre PROPRE CHOIX.

Vive le Général de GAULLE !

Vive la RÉPUBLIQUE !

Vive la FRANCE !

Augustin BORDAGE

Conseiller Général
Maire d'AIRVAULT
Député sortant
CANDIDAT du Comité d'Action
pour la Vème RÉPUBLIQUE

Remplaçant éventuel :

Henri ALEBERTEAU

Commercant - Expéditeur
Conseiller Municipal de BRESSUIRE

IMP. F. PROUTEAU - BRESSUIRE